

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: (15): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Metz : Journal d'un officier suisse après la capitulation [fin]
Autor: G.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 15 (1871).

METZ.

(*Journal d'un officier suisse après la capitulation.*)

(Fin.)

Metz, 2 décembre. — A l'entrée du village de Maizières, où nous nous dirigeâmes ensuite, sont quelques ouvrages de fortification. A droite, en se tournant vers Metz, un peu en arrière se trouve soit une lunette à un seul flanc, avec angle saillant et angle d'épaule rectangulaires, soit, si l'on aime mieux la définir ainsi, une redoute carrée ouverte à la gorge, construite avec les éléments et sur l'emplacement du cimetière. Pour l'obtenir, on a creusé un fossé à quelques mètres en dehors des trois côtés les plus exposés, en rejetant la terre contre le mur de clôture qui remplit ainsi les fonctions de revêtement intérieur de ce parapet improvisé. Puis on a abattu le même mur sur la face qui regarde le village.

Entre le cimetière et le chemin de fer, toujours à l'ouest de la route, se trouve une batterie qui était armée pendant le blocus.

Enfin, à gauche, ou à l'Orient, et un peu en avant se trouve une autre batterie assez considérable et composée de plusieurs fronts. Ceux-ci sont séparés par de hautes traverses lesquelles contiennent des abris blindés et des magasins. Les terres du parapet ont été prises aussi bien dans le terre-plein que dans le fossé, comme c'est l'usage quand on est pressé de se couvrir, aussi celui-ci est-il peu profond. S'il n'avait reçu des pluies ou des filtrations de la rivière, 40 à 50 centimètres d'eau, je me serais fait un jeu de le traverser sans me servir des mains.

En arrière des ouvrages, l'entrée du village est fermée par une *palanque* proprement dite, à levée de terre extérieure et à deux hauteurs de pieux faisant créneaux pour la fusillade.

Cette entrée de Maizières, qui était occupé par un fort détachement, est ce que j'ai vu de mieux jusqu'à présent dans les lignes prussiennes, qui ne sont pas très riches en travaux défensifs un peu sérieux.

3 décembre. — J'ai voulu aller revoir mes connaissances de l'an dernier, les forts des hauts plateaux de Plappeville. J'ai surpris un ami qui habite ce village et qui ne me savait pas dans le pays. Je voulais l'entraîner avec moi ; il s'y prêtait très volontiers, mais, tout en me suivant, il m'apprit qu'il n'y avait pas moyen d'entrer dans les forts sans une autorisation directe du gouverneur de la place. Cela me fut confirmé par les officiers commandant les forts, logés dans le village chez mon ancien camarade B., absent dans ce moment.

Il y a quinze jours, il n'en était point ainsi et je connais un Suisse qui y est entré sans difficulté. Mais le jour de mon arrivée ici, le fort des Carrières a été le théâtre d'une très forte explosion : un magasin à poudre a pris feu sous le cavalier, et celui-ci est ouvert de part en part. Il y a eu de nombreuses victimes, aussi bien parmi les blessés français que dans la garnison prussienne. Au dire de mon ami, la terreur a été grande au camp *teuton*. On y a cru un moment à une répétition de la catastrophe de Laon. Aussi, ordre fut-il donné d'évacuer le fort et de n'y laisser ni blessés ni malades. On n'accorda le temps à ceux-ci ni de s'habiller, ni même de se chaussier, malgré le mauvais temps et un sol couvert d'éclats de pierres.

Les habitants du village offraient leurs pompes. Habitués aux vicissitudes d'une place de guerre et puisant du sang-froid dans l'expérience de cas pareils, ils pensaient qu'il était urgent de courir quelques risques pour empêcher l'incendie de s'étendre et d'atteindre un autre magasin. Mais les Allemands ne le comprenaient point ainsi, et ils trouvèrent plus sûr de se retirer en arrière du village et d'attendre là les événements.

Généralement, me dit-on, leur conduite dans le maniement des poudres accuse une grande inexpérience. Autant elle a été pusillanime après cette explosion, autant elle s'est montrée imprudente ou téméraire en d'autres occasions. Des officiers français m'assurent les avoir vus faire la soupe dans les gaines d'assainissement des magasins à poudre. On les voit souvent charrier à travers la ville des barils de poudre, sans aucune des précautions usitées en cas pareils par les Français. Les officiers qui ont le commandement supérieur des forts sont cependant des officiers d'artillerie.

Nous résolûmes de tourner autour de ce que nous ne pouvions pénétrer. Des factionnaires sont disposés autour du fort des Carrières, aussi bien sur les glacis que sur les parapets. Ils ne laissent pas approcher des fossés. On croit encore sans doute à quelque complot. Toutefois, nous pûmes exécuter notre projet et approcher extérieurement de la brèche, car les factionnaires semblent éviter ce point. Le glacis est couvert sur une grande étendue de pierailles projetées par l'explosion, qui a opéré comme dans un immense pierrier. Car on sait que les terrassements sont presque exclusivement composés de débris de rue provenant du déblai des fossés.

On m'avait parlé à Genève, d'après quelque correspondance, de travaux extraordinaires et accumulés qui auraient rendu les forts, ceux de la rive gauche surtout, formidables. Je n'ai rien constaté de nouveau depuis un an dans l'état des lieux, sauf l'avancement naturel des travaux, et l'armement nécessaire par l'état de guerre. On ne s'est pas écarté des projets sur lesquels on travaillait pendant la paix.

On m'avait paru désigner plus particulièrement le col de Lessy, qui rattache le mont St-Quentin au plateau des Carrières, comme l'objet d'ouvrages spéciaux et accessoires. Il y a un an, en effet, les ingénieurs, qui ne s'étaient décidés qu'avec peine à ne pas placer les forts plus avant qu'on ne les voit aujourd'hui, semblaient prévoir de ce côté des travaux propres à relier les deux forts, à battre le vallon de Lessy qui échappe à leurs vues, et à former une véritable forteresse avancée. — J'ai visité le col et je n'ai trouvé qu'une sorte de chemin couvert, sur les pentes de droite, muni de traverses et disposé pour fusiliers. C'est une tranchée de siège tout ordinaire qui n'offre rien de remarquable.

Un chemin de fer conduit du ravin au fort. Il était destiné à transporter des terres fort rares dans les environs et dont on avait trouvé un lit dans les flancs du ravin. Ces terres étaient déposées sur les talus exposés au feu, en couche suffisante pour empêcher les dangereux éclats de pierre qu'aurait provoqués l'artillerie ennemie dans les terrassements. Tel est le travail qu'on a poursuivi activement pendant le blocus.

Il n'y a pas de travaux entre le col et le fort St-Quentin. Celui-ci paraît achevé et bien armé. De nombreux ouvriers sont occupés aux routes qui gravissent les flancs du mont pour le service du fort.

La *butte de Charles-Quint* est une sorte de *Dôme du Goûter* qui accidente le contrefort regardant la place. Elle tire son nom de ce que ce monarque avait *en vain* tenté de jeter de là dans Metz quelques boulets de pierre dont on retrouve des exemplaires sur les hauteurs peu fréquentées des environs (près de Châtel). Aujourd'hui, en revanche, les obus du fort ont porté jusque dans la gare d'Ars sur Moselle, à 7 kilomètres. Cette butte a été dépouillée de ses arbres et transformée en redoute palissadée.

4 décembre. — Du haut du St-Quentin, on a une vue étendue sur la plaine et sur la place. Puisque je me suis arrêté en ce lieu, je me sens entraîné à vous donner de là une description sommaire de Metz et de ses fortifications :

La ville de Metz est située sur la Moselle, au point où les dernières ramifications des Vosges, qui l'enserrent, semblent près de mourir dans la plaine. Sur la rive droite, où est sise la plus grande partie de la ville, aucune sommité ne s'en trouve très rapprochée. Les hauteurs des Sablons, de Queleu, de St-Julien, ne sont que

des coteaux entièrement cultivés. Sur la rive gauche il en est autrement et le mont St-Quentin dresse sa tête chauve à trois kilomètres environ des remparts.

A proprement parler, les hauteurs de la rive gauche ne sont pas des collines, mais de vastes plateaux, séparés de la vallée de la Moselle par ce que les géologues appellent une *faille*. C'est une disposition de terrain à comparer au *Mont* au-dessus de Rolle, sauf la hauteur qui est moindre et la distance qui est plus grande. Une partie de l'armée française était campée pendant le blocus sur les pentes de cette faille, dans le rentrant formé par la grande saillie du St-Quentin.

Ce qui frappe tout d'abord les yeux, quand on regarde la ville, c'est sa cathédrale, dont la nef gothique s'élève à une rare hauteur. De tous les environs, à plusieurs lieues de distance, on voit cette nef surgir au-dessus des parapets et des maisons, comme un vaisseau à trois ponts au milieu d'une flottille de bâtiments marchands. Elle sert de phare à qui s'égare dans les nombreux chemins de la plaine, et elle a joué le rôle de repère central dans les simulacres de siège, auxquels s'exerçaient l'artillerie et le génie de la garnison.

Le lit de la Moselle est large et peu encaissé. Il se partage en bras nombreux ; des îles qu'il enserre, les unes plates et basses sont dans la zone des fortifications et sujettes à être recouvertes par les inondations en cas de siège, les autres appartiennent à la cité même, entièrement bâties et unies aux deux rives par des ponts. Deux ponts fort longs joignent les îles à la rive gauche. Cinq ponts assez courts, dont plusieurs sont éclusés, les rattachent à la rive droite.

La population civile de Metz peut être évaluée à 60 ou 70,000 habitants. Sa garnison, en temps de paix, était de deux ou trois régiments d'infanterie, deux d'artillerie, un du génie. Nous devons ajouter à cette énumération l'état-major de la place et de la division, celui de l'artillerie qui possédait un arsenal, celui du génie qui administrait une des directions les plus importantes de France. Enfin, l'école d'application de ces deux dernières armes renfermait environ 150 officiers-élèves, et un état-major de chefs et de professeurs. On évaluait cette garnison sur pied de paix à une douzaine de mille hommes. Quatre généraux y résidaient en permanence.

Il y a donc là des casernes, des magasins et des écuries à l'avenant. L'arsenal d'artillerie, la batterie de pyrotechnie, la compagnie des ouvriers du génie, la poudrière établie dans l'île de Saulcy, y fabriquaient toutes sortes de munitions et d'engins de guerre avec une très grande activité.

Les rues de Metz sont généralement étroites et tortueuses, quoiqu'il ait été fait des améliorations sous ce rapport depuis quelques années. Pour une ville fortifiée, on regarde cela comme un avantage. Les rues droites et larges présentent des alignements dont le prolongement peut être saisi du dehors et faciliter le bombardement.

Pour vous décrire les fortifications de la place, je commence par la rive droite et en amont, c'est-à-dire au Sud. Puis je suis de droite à gauche, en me supposant toujours placé sur le St-Quentin.

La disposition générale du terrain est celle-ci : L'île de St-Symphorien, très étendue et très basse, les hauteurs de Montigny et des Sablons, le bassin de la Seille, affluent de la Moselle, qui longe et traverse la ville, les hauteurs de Queleu et de Bellecroix, le ruisseau de Vallières, autre affluent qui se jette dans la Moselle hors de ville, les hauteurs de St-Julien, enfin une autre île étendue et basse de la Moselle, celle de Chambière, qui confine aussi bien à Bellecroix qu'à Saint-Julien.

Aux hauteurs des Sablons correspond la citadelle. La citadelle de Metz n'en est plus une en ce sens qu'on a supprimé toutes les parties de son enceinte qui la séparaient de la ville. On a converti les terrains en promenade publique ; l'esplanade en place pour manœuvres et revues, en caserne pour les troupes du génie.

Mais les parties de l'enceinte, communes à la citadelle et à la place, ont conservé toute leur valeur. Elles frappent par la hauteur prodigieuse de leurs escarpes.

Leur tracé appartient, comme celui de tout le reste, au système bastionné, abandonné en principe par l'Allemagne. En avant s'étend un grand ouvrage dit *ouvrage à cornes*, et au-delà encore d'autres plus petits, des *lunettes* destinées à fouiller les replis de terrain.

A gauche de la citadelle, la fortification a dû se plier depuis quinze ou vingt ans à de nombreuses modifications, par suite de la création du chemin de fer. Le génie n'a pas voulu admettre, comme à Strasbourg, la gare dans l'intérieur de la place ; mais cette gare est placée dans un rentrant prononcé. On a construit à son occasion une porte plus large qu'on ne les trouve d'ordinaire dans les villes de guerre. Une large voûte en forme de *tore* passe pour un cavalier fort élevé.

Pendant ces constructions, le génie a éprouvé quelques contrariétés provenant de la nature glaiseuse du sous-sol. Des lézardes se sont manifestées dans la voûte, et l'escarpe voisine a cédé à la pression des terres du cavalier, en glissant vers le milieu du fossé. Il y a été suffisamment remédié ; mais toutes traces de ces accidents n'ont pas disparu, et l'on peut voir, à quelques pas, de l'autre côté de la porte, une brisure de l'escarpe qui serait le résultat d'un accident tout pareil arrivé à Vauban lui-même.

La gare de Metz est unique et à rebroussement, comme celle de Berne. Elle reçoit directement les voies de Nancy et Paris d'une part, de Forbach et Mayence de l'autre. Ces deux voies possèdent un raccordement extérieur à la place, qui forme la base d'un grand triangle dont la gare est le sommet. Quant au chemin de Thionville, il n'a qu'une simple station sur la rive gauche, mais il est relié par un chemin de ceinture contournant à grand rayon par l'Ouest à la gare principale.

Le bassin de la Seille joue un rôle théorique important dans l'hypothèse d'un siège de Metz. Le ruisseau longe en partie la place dans l'intérieur des fossés. Il est barré par des écluses ; des retenues d'eau extérieures et supérieures doivent être enlevées, quand on a un siège à redouter, de sorte que, quoique minime en apparence, il est suffisant pour créer une inondation de tout le bassin en amont. Des pièces noyées, redoutes et lunettes, sont judicieusement distribuées au milieu des eaux. D'autres ouvrages avancés, à fossé sec, ont été nécessités sur la rive gauche de l'inondation, par la création et pour la protection de la porte de la gare. Sur la rive opposée, il y a lieu de distinguer une forte lunette, nommée le *Fori Gisors*. Elle est en partie casematée, et, à ce point de vue, longtemps digne d'être remarquée à Metz, où les casemates n'étaient point en honneur. Celles de son flanc gauche destinées à la prise à revers des glacis de Bellecroix, sont dans le système excellent dit du *général Haxo*, et dont le véritable inventeur est probablement le *commandant Choumara*.

La partie de l'enceinte baignée par la Seille est la plus ancienne de Metz et la plus pittoresque. On y voit de vieilles tours de distance en distance, des guérites de pierre aux saillants et aux angles d'épaule des chemins de ronde le long de la magistrale. La porte des Allemands présente une cour intérieure toute semblable à celle d'un château fort du moyen-âge ; aussi les artistes la prennent-ils souvent pour modèle de leurs études.

Le point le plus important, à la gauche des fortifications, sur cette rive de la Moselle, est le fort de Bellecroix. La hauteur sur laquelle il est construit surgit brusquement en avant des remparts qui couvrent l'arsenal d'artillerie et confine à un bras de la Moselle d'aval. La *double couronne de Bellecroix*, construite par Cormontaigne, était regardée par lui comme son chef-d'œuvre. Elle est certainement le type le plus parfait de son système.

On se fera une idée grossière de l'ensemble du tracé, en découplant, par la pensée, un fragment comprenant quatre bastions de l'enceinte d'une quelconque de ces vieilles places de guerre que tout le monde a vues en Suisse, en France, en Allemagne ou en Italie ; puis en remplaçant les demi-bastions extrêmes de droite et de gauche par de longs flancs longeant des crêtes escarpées et allant se rattacher à l'enceinte continue.

Toute l'enceinte de Metz a reçu depuis quatre ans des améliorations et des additions en cavaliers, casemates, magasins à poudre et à projectiles, abris voûtés pour les hommes. Mais le fort de Bellecroix a subi une véritable transformation. En effet, l'on sait que Cormontaingne est le chef de l'école *rasante*, dont le principe consiste en partie à se dérober aux feux de l'ennemi et à balayer par des coups non séchants le terrain des attaques. Mais en se dérobant beaucoup, on arrive à ne plus rien voir ni dominer au loin, et actuellement les progrès faits dans les moyens d'attaque nécessitent une défense d'artillerie beaucoup plus énergique et éloignée qu'autrefois. De plus, toujours pour asseoir sa fortification sur un terrain plus horizontal, le grand chef d'école l'a placée en arrière du plateau, de sorte que le ravin du ruisseau de Vallières lui échappe.

Pour remédier à ces défauts, des cavaliers d'une hauteur exceptionnelle ont été élevés dans les vastes bastions et en arrière des longues courtines. De plus, en avant et sur la gauche du plateau, on a construit deux lunettes casematées, et en avant de celles-ci, une contrescarpe commune en maçonnerie, couronnée d'un chemin couvert et abritant une galerie crénelée de communication, qui se relie au saillant de gauche de l'ancienne enceinte.

Ces casemates, ces galeries se rattachent encore à un système de mines extrêmement complet, dont tout le plateau de Bellecroix a été pourvu par son ingénieur.

Au pied et à gauche du fort, la grande île de Chambière servait de polygone à l'artillerie pour ses manœuvres et exercices de tir. L'école de pyrotechnie y a ses établissements. Les casernes de l'arme sont dans le voisinage, au dedans de l'enceinte.

Je passe maintenant à la rive gauche de la Moselle et aux défenses qui la concernent. Il faut y distinguer celles de la place proprement dite, qui comprend la rive droite et les îles de l'intérieur, et en second lieu la *Tête de pont* ou *Fort-Moselle*, placé sur la rive gauche au-delà du bras le plus large de la rivière. La place a son enceinte et le fort a la sienne.

L'enceinte de la place, protégée par le fort, est simple, bastionnée et en ligne droite. Pour satisfaire à des nécessités d'agrandissement de la ville, elle vient d'être entièrement reconstruite et reportée en avant aux dépens du lit de la Moselle.

En amont se trouvent des digues protégées par la fortification et destinées à produire le débordement de la rivière et des chasses d'eau dans les fossés.

Le terrain en avant du fort est généralement plat jusqu'au St-Quentin, qui est un peu en amont. A partir de cette sommité, la ligne des hauts plateaux courant vers le Nord, s'éloigne passablement de celle de la Moselle.

Il y a peu de chose à dire des ouvrages de son enceinte. Ils viennent d'être renforcés par la création de *contregardes*. Leur ensemble forme une *double couronne*, soit trois fronts de fortification bastionnée comme à Bellecroix.

Le génie militaire vient de créer autour de Metz une enceinte de forts détachés. Ces forts ont eu récemment pour effet de permettre à l'armée de Bazaine, abritée sous leur canon, de refuser la bataille. C'est un avantage dont elle a abusé, mais ce n'en est pas moins un *avantage* dont elle eût pu et dû tirer un meilleur parti.

Ils ont obligé l'armée allemande à un investissement beaucoup plus étendu, et à un effectif sur pied par conséquent beaucoup plus considérable. Enfin ils ont tenu la place à l'abri du bombardement.

Dans le cas où Metz n'eût été munie que d'une garnison proportionnée aux besoins de la défense, ils auraient cependant procuré à celle-ci, pendant un blocus, les mêmes avantages. Ils en auraient présenté encore de nouveaux, à moins que les approvisionnements de la place n'eussent été minimes, parce que l'assiégeant n'aurait plus pu compter sur la prise de la forteresse par famine. Il eût donc été obligé, ou de se borner à la bloquer jusqu'à la fin de la guerre, et de réduire ainsi à l'état

de non valeur une très-grande armée pendant bien longtemps, ou de se décider à faire un siège régulier, sans la ressource d'agir par intimidation sur la population civile.

Enfin, dans le cas d'un siège et d'une attaque pied à pied, dont les Prussiens ne nous ont pas encore donné le spectacle durant cette guerre, on entrevoit suffisamment les avantages supplémentaires que donne l'existence des forts. Ils se résument ainsi : Plus de temps, plus d'hommes, plus de matériel. Le but est donc atteint.

En commençant par la citadelle et procédant de la droite à la gauche, nous trouvons en avant des Sablons le fort de St-Privat, puis de l'autre côté de la Seille le fort de Queleu, ensuite le fortin en terre des Bordes et enfin au-delà du ruisseau de Vallières le fort de St-Julien. Sur la rive gauche il n'y a jusqu'à présent que les deux forts du St-Quentin et de Plappeville. Celui-ci avait d'abord été nommé fort des Carrières, du nom du plateau sur lequel il est assis. Ce terme est toujours plus propre à le désigner spécialement, le village étant également à portée des deux forts.

Dans le tracé de ces forts, les ingénieurs français sont restés en grande partie fidèles au système bastionné. Les forts ne sont pas étoilés comme le Mont-Valérien à Paris, c'est-à-dire tracés sur un polygone régulier et présentant des fronts également défensifs de tous les côtés. Ils offrent vers la place *une gorge* ou un front qui n'est défendu que contre l'infanterie et ne porte pas de parapets. Un bastionnet occupe ordinairement le milieu de cette gorge, qui est à peu près en ligne droite. Deux bastions sont placés à ses extrémités. Elle est voûtée de manière à fournir des abris, des logements et des créneaux à l'infanterie. Les autres bastions, au nombre de deux ou trois, sont sensiblement répartis sur la demi-circonférence qui s'appuie aux bastions extrêmes. Un chemin de ronde, protégé par un mur à hauteur d'appui, longe le sommet de l'escarpe, en avant du parapet. De nombreuses traverses garantissent les défenseurs et les pièces d'artillerie contre les coups d'enfilade. Quelques casemates basses sont percées sous les flancs, dans le mur d'escarpe, pour défendre l'accès des fossés.

Ceux-ci sont de la profondeur de 9 mètres au-dessous de la *magistrale*, c'est-à-dire du cordon supérieur de l'escarpe. Une particularité à noter, c'est que tandis qu'on ne craignait pas autrefois de tenir cette magistrale au-dessus de la crête des glacis et de découvrir un mètre de maçonnerie aux vues de l'ennemi, on l'a tenue ici à plus d'un mètre au-dessous. Cela tient d'une part, à ce qu'on a été, sur la rive droite du moins, obligé de creuser très profondément (jusqu'à 13 et 14 mètres) pour trouver un terrain de fondation solide ; d'autre part, à ce qu'on redoute beaucoup plus que jadis l'effet des coups éloignés et plongeants sur la maçonnerie. La contrescarpe maçonnée n'a que 5 mètres ; la différence de niveau dans le fond du fossé est rachetée par un talus de raccordement très prononcé.

On n'admet pas dans des ouvrages extérieurs que la garnison occupe les glacis ; de petits détachements sont trop sujets à être enlevés par l'ennemi. En conséquence, les chemins couverts sont remplacés par un simple chemin de ronde pour fusiliers, avec de petites places d'armes dans les rentrants.

Les bastions sont trop petits pour pouvoir contenir des cavaliers et cependant il était nécessaire d'avoir des vues étendues et un tir plongeant. On a adopté, ce qui est une anomalie, un seul cavalier polygonal et central pour tout le fort. Il est ouvert du côté de la gorge. De larges passages voûtés permettent de communiquer au travers, avec les bastions et les courtines. Une caserne pour la garnison, un pavillon pour les officiers, des magasins à poudre d'un type nouveau et très perfectionné, sont disposés sous le massif du cavalier. Ces constructions prennent leur jour et ont leurs entrées du côté de la cour intérieure, ouverte vers la gorge. Pour la préserver de l'humidité des terres, les voûtes sont cimentées ou asphaltées extérieurement, et des tuyaux de drainage, disposés sous les terres, versent leurs eaux dans des canaux ménagés à l'intérieur des pieds droits. Enfin les corridors ou

gaines, surmontées de cheminées d'aérage, entourent ces constructions et les pré-servent du contact extérieur des terres.

Notons en passant une circonstance exceptionnelle dans les travaux du génie : ces casernes sont d'un aspect agréable à l'œil. Par suite de marchés avantageux conclus avec les entrepreneurs, un certain luxe apparent a été déployé dans la taille des pierres alternant avec des massifs de briques. Malgré le peu de coût et la sobriété de ces ornements, ils ont attiré le blâme de l'autorité supérieure.

Une chose est frappante dans cette fortification nouvelle, pour qui n'a jamais vu que les anciennes places de Vauban et de ses élèves ou successeurs. Si l'on suppose les passages sous le cavalier, les descentes voûtées dans les casemates et le chemin de ronde, la caserne, les citernes, les abris voûtés, les magasins à poudre et autres constructions encore spéciales à chaque fort, on est confondu du volume énorme de maçonneries cachées que renferment ces forts. Tout est maçonnerie, pour ainsi dire, et il n'existe guère en terre que la quantité strictement nécessaire pour la préserver de l'atteinte des bombes et des obus. Aussi, pendant la construction, était-on embarrassé de l'excédant des déblais.

Le fort de St-Privat est le plus récemment entrepris, avec le fortin des Bordes. La guerre et le blocus ont considérablement modifié, dans l'exécution, les plans qui en avaient été arrêtés par le génie. Les fossés y sont dépourvus de tout revêtement en maçonnerie.

Le fort de Queleu est le plus vaste de tous. Il a cinq bastions et on n'a pas jugé utile de le doter de casemates. Il aurait été nécessaire de lui substituer deux forts moins grands pour bien voir le terrain en avant, car la vallée de Peltre lui échappe. Mais le principe des *grands forts* l'a emporté. Les courtines élevées peuvent porter de l'artillerie et présenter ainsi l'avantage de feux directs qui sont généralement le partage exclusif de la fortification polygonale.

C'est pour mieux garantir les escarpes des courtines et leur donner plus de hauteur sans creuser autre mesure que les fossés du fort St-Julien sont munis de tenailles. Ce fort est assis sur un sol plus bombé que le précédent, ce qui fait que le tracé de la contrescarpe s'est porté sur un terrain naturel sensiblement plus bas que celui de l'escarpe, et qu'il y aurait eu lieu d'élever le cordon de la première en modifiant les glacis ou d'abaisser la magistrale au profit du parapet pour cacher les maçonneries. Par la même cause, les deux bastions de gorge ne peuvent se voir et le bastionnet central est tout à fait nécessaire. Il a fallu établir une lunette avancée pour éclairer les abords du côté de la rivière. Ce fort et les suivants possèdent des casemates soit sous les flancs, soit sur le cavalier. Ces dernières, voûtées et terrassées, sont d'un nouveau modèle, déduction hasardée du type Haxo-Choumara.

Les forts de la rive gauche sont construits sur un terrain de roc. Les fossés ont été entièrement creusés à la mine et ont pu, en grande partie, se passer de revêtement en maçonnerie. Loin de nuire à la rapidité de leur construction, cette disposition du sol y a contribué. Cependant, l'absence complète de terres était fort gênante. Les débris de roc ne pouvaient servir aux remblais nécessaires que jusqu'à concurrence de la limite d'action des projectiles. Pour avoir les terres nécessaires, le génie a dû acheter, à des prix fort élevés, des étendues de terrain assez considérables aux environs, et les dépouiller de leur mince couche de terre végétale. Les habitants de Plappeville se plaignent, par suite, de la ruine de leur industrie, qui est l'élève des bestiaux et la production du lait.

Le fort de Plappeville est beaucoup plus considérable que celui du St-Quentin. Il est construit de manière à pouvoir résister, même après la prise de ce dernier. A cet effet, le bastion extrême de droite, exposé à être pris à revers, est double, en forme de *bonnet de prêtre*, et surmonté d'un cavalier spécial. De nombreuses traverses ont été nécessaires par la disposition du terrain en avant qui s'élève en s'éloignant.

Le fort St-Quentin, extrêmement petit, ne présente pas de parapets sur son en-

ceinte extérieure. Il n'a que quatre bastions en maçonnerie, ce qui rend le cavalier central à peu près rectangulaire. Une batterie importante et revêtue de terres existe cependant dans l'un des bastions, qui, seul dans les deux forts, a des vues sur le haut du ravin de Lessy, entre le St-Quentin et les hauts plateaux.

Il faut le dire, la disposition du sol n'était pas entièrement favorable. Elle l'aurait été davantage si le nivellement eût été diamétralement retourné, et que le terrain des attaques se fût trouvé là où est la place. Aussi, certains membres du comité des fortifications voulaient-ils mettre au moins l'un des deux forts plus en avant. Mais il est probable, d'abord, que l'intérêt de la défense du camp retranché, du côté de l'Est, a fait attacher de l'importance à dominer les abords de la forteresse proprement dite, et puis aussi qu'en prenant ce parti on a conservé une arrière-pensée ; celle de l'exécution postérieure d'ouvrages avancés, couronnant à droite et à gauche les crêtes du vallon de Plappeville, jusqu'au col de Lessy.

La construction des forts de Metz a été d'urgence si vite mise à exécution que beaucoup de choses étaient faites avant l'approbation et la rectification des projets. Du reste, comme cette construction a été conduite avec une réelle économie, et que le génie français pèche plutôt par une trop grande circonspection dans tout ce qui est innovation ou progrès, les forts ont certainement gagné à cette anticipation.

L'ingénieur en chef, délégué par le comité des fortifications, et sur lequel pèse la plus grande part dans la responsabilité de ce qui s'est fait, est le général Frossard, ancien gouverneur du prince impérial, ancien commandant du 2^e corps de l'armée du Rhin à Forbach et à Metz.

5 décembre. — Nouvelle course dans le break de M. du C. sur la rive droite de la Moselle daval. Nous avons commencé par visiter, à distance respectueuse, le fort de St-Julien et le château de Grimont. Le village de St-Julien, construit sur la pente du coteau entre la place et le fort, est masqué complètement des vues de l'ennemi. A l'Est du village, nous voyons le ravin, nettement dessiné, qui assure encore plus des communications invisibles entre le fort et la place.

Arrivés sur la hauteur, au-delà du village et en vue de la Moselle, nous voyons à gauche la lunette avancée en terre, palissadée à la gorge, qui est destinée à avoir des vues sur la Moselle et les déclivités qui la gagnent.

Le fort est précisément sur l'ancien tracé de la route, qu'il a fallu détourner vers la gauche. Pendant que notre véhicule en suit les nouvelles sinuosités, nous longeons les contrescarpes, et nous pouvons considérer une brèche considérable, qui s'est produite, un peu avant la déclaration de guerre, sur la face droite du bastion de l'extrême gauche, près de la gorge. Il y a eu là un éboulement, causé par la nature du sous-sol excessivement dangereux et sujet à glissement. En pareil cas, on fait ordinairement des travaux de précaution, dans le fond des fossés, pour empêcher les murs d'escarpe et de contrescarpe de marcher au-devant l'un de l'autre. Le général Frossard a refusé de souscrire aux travaux proposés, parce qu'il tenait beaucoup à ce qu'il restât de l'argent pour entreprendre le fort de Saint-Privat, en avant de la citadelle.

Ailleurs, les officiers dirigeant les travaux et appartenant à la circonscription du génie ont cru parer suffisamment à ce danger et sans augmentation de frais, par des dispositions particulières de la construction en maçonnerie. Celle-ci ressemble beaucoup à ce qu'on appelle revêtement avec *voûtes en décharge*, mais elle en diffère en ce que, dans ce cas-ci, les pieds droits des voûtes et le mur d'escarpe sont construits dans des déblais à peine plus considérables que*ce qu'ils cubent eux-mêmes, grâce à la nature du sol, qui, par un temps sec, se laisse tailler comme du grès. On prend la précaution de placer de nombreux étais, dans ces sortes de tranchées de fondation. Lorsque le travail est achevé, les vides de la maçonnerie derrière l'escarpe et sous les voûtes restent combles d'un terrain qui n'a pas été désagrégé. Le fossé n'est creusé que postérieurement.

On pensait, par cette adhérence de la maçonnerie à l'ancien sol et l'absence de poussée de remblais, prévenir les chances du glissement qui, à plusieurs reprises

peut-être, s'est manifesté ici. Le mur a si bien croulé dans le fossé qu'à l'heure qu'il est les débris déblayés couvrent le glacis. Pour obvier au danger d'un siège imminent, on a obstrué la brèche par un mur provisoire en pierres sèches.

On me dit que, quoique j'aie vu ces difficultés combattues au fort de Queleu par les procédés décrits ci-dessus, après constatation de l'insuffisance des moyens ordinaires, il s'y est produit, plus anciennement qu'ici, un accident du même genre.

Pendant le blocus, le fort a très peu eu à souffrir du feu de l'ennemi. Celui-ci n'aime pas à tirer sur des masses de terre. Il préfère, ce qui est assez naturel, jouir de l'effet apparent de son feu. Aussi le château de Grimont, disposé en casernes et logements militaires, recevait-il chaque soir de sortie, lors de la rentrée des troupes, une grêle d'obus pour le bouquet.

C'est le corps du maréchal Lebœuf, le troisième, qui occupait le fort de Saint-Julien et ses environs.

Je suis sur le terrain de l'affaire du 31 août et de quelques autres moins importantes. Tous les détails qui me sont donnés sur place me démontrent de plus en plus le peu de sérieux des dispositions prises par l'état-major général français. Telle position péniblement conquise et solidement occupée fut abandonnée dans la nuit. Tel corps se refusant, autre symptôme de manque d'unité dans le commandement, à lâcher la conquête qu'il avait payée de son sang, se trouvait, par la retraite de ses voisins, tellement *en l'air* qu'il était obligé de céder à son tour. Pendant que, dans une autre occasion, la garde se battait depuis midi, sur la rive gauche, l'officier d'état-major qui portait *en toute hâte* l'ordre au maréchal Lebœuf d'opérer une diversion, traversait à 3 heures au petit pas les villages de Vallières et de Vantoux. La confiance dans la capacité, dans l'énergie et même dans la loyauté des généraux et de l'état-major abandonnait les officiers subalternes et les troupes. Certains colonels, même des généraux de brigade comme Doutrelaine, Clinchant, Deligny, manifestaient ouvertement leur mécontentement et paraissaient tentés, à défaut d'initiative supérieure, de faire appel aux troupes pour agir.

Nous reprenons la voiture et nous nous dirigeons sur Ste-Barbe, qui a été occupé par un camp allemand en 2^e ligne. La position au loin dominante de ce village explique l'importance militaire de ce point. Pas d'ouvrage visible sur notre trajet, quoique nous traversons la première ligne d'investissement et que quelques batteries et tranchées me soient signalées à la hauteur de Poixe.

A Ste-Barbe, nous trouvons les traces d'un camp nombreux, mais pas le moindre ouvrage. L'église, reconstruite il y a une quarantaine d'années, possède encore un vieux clocher, très vaste, orné à ses quatre angles de quatre tourelles, dans l'une desquelles se trouve un joli escalier tournant, à noyau vide, conduisant à la plateforme. Nous nous y aventurons, malgré le mauvais état des abords, à la suite des fatigues du siège. On a de là une vue étendue ; les Prussiens en avaient fait un de leurs principaux observatoires. On découvre, en effet, tous les principaux villages des environs, tels que Servigny, Noisseville, Failly, Nouilly, qui ont joué un rôle pendant le blocus, puis au loin le fort de St-Julien.

Les habitants avaient presque tous abandonné le village pendant la présence des Prussiens. L'intérieur de l'église servait d'écurie. Les bancs brûlés ont à moitié disparu. Le fumier les avait remplacés. Dans la sacristie, les scellés avaient été apposés sur plusieurs bahuts, buffets et autres meubles. Mais la serrure de la porte était forcée, et on avait brûlé, pour l'éclairage de l'écurie, la provision de cire à faire les cierges.

De Ste-Barbe à Servigny, on suit un mauvais chemin de traverse. Ce village a été un des principaux objectifs des Français dans la soirée du 31 août. Nous avons causé avec des habitants qui ne l'avaient pas quitté pendant la guerre et avaient assisté au combat dont il a été le théâtre. Ils nous ont confirmé que quelques compagnies françaises, après avoir enlevé les ouvrages défensifs extérieurs que nous avons vus encore intacts, avaient pénétré jusqu'au milieu de la principale rue et s'y étaient

maintenus pendant la nuit. Une jeune femme avait été tuée dans sa propre maison d'une balle dans le cou. Bien des maisons portent des empreintes de projectiles ; huit ou dix sont brûlées.

Après les souvenirs du 31 août, ceux du 14. Nous traversons le champ de carnage de cette terrible journée. Les morts, mal enterrés ou gisants sur le sol, ont pendant longtemps été une cause d'infection pour les villages de Vallières, Vantoux, Méy. A l'heure qu'il est, les tombes et les traces de diverse nature sont nombreuses. La nature accidentée du terrain aide à saisir l'ensemble des positions de l'attaque et de la défense, de l'infanterie et de l'artillerie, des tirailleurs et des réserves.

On comprend difficilement comment une armée qui avait obtenu des demi-succès, comme ceux du 14, du 16 et du 31 août, et qui n'avait été que laborieusement obligée à la retraite dans la soirée du 18, a pu se laisser bloquer et affamer par une faible partie des forces qu'elle avait précédemment combattues sans trop de désavantage.

Nous arrivons au fortin *des Bordes*, près de la grande route de Mayence et de Sarrelouis. C'est une vaste lunette, extérieurement toute en terre. On n'y voit pas d'escarpe en maçonnerie, mais à l'intérieur se trouve une caserne casematée. Le factionnaire nous refuse l'entrée, et nous nous bornons à parcourir les glacis. De petits *blockhaus*, au milieu des faces, sont destinés au flanquement du fond du fossé.

Le projet du génie était de faire en ce lieu un fort plus grand et plus complet ; mais surpris par la guerre, il a été réduit aux moyens les plus expéditifs, et a exécuté pendant le blocus l'ouvrage que nous voyons là. Déjà l'an dernier cet emplacement était désigné pour un fort de second ordre coupant heureusement l'intervalle un peu considérable qui sépare St-Julien de Queleu. La proéminence du terrain est peu frappante, mais toutefois sensible. Ce fortin est dans le même rayon de défense que ses deux grands voisins. St-Privat au contraire est lancé fort en avant.

6 décembre. — Cette guerre étant une occasion d'utiliser les ballons plus qu'on n'a fait jusqu'à ce jour, il peut être intéressant de citer les études faites à Metz, pendant le blocus, sur les ballons libres lancés avec des dépêches. Le colonel G. et son adjoint le capitaine L. H. ne lâchaient pas un ballon, sans observer et noter des repères dans sa course à travers l'espace. A des instants déterminés par un chronomètre, ils inscrivaient l'azimut et l'angle de hauteur au-dessus de l'horizon, avec l'aide d'un théodolite. Puis ils déterminaient la distance par le rapport du diamètre réel connu au diamètre apparent observé. De cette manière ils avaient la courbe à double courbure décrite dans l'espace par le ballon, et cela par points définis par leurs *coordonnées polaires*.

Un des ballons qu'ils ont suivis ainsi dans l'espace a commencé par monter régulièrement en s'acheminant du centre de la ville vers la porte de Thionville. Parvenu là, il perdit sa vitesse de translation et monta verticalement. Puis il rencontra un courant d'air qui le poussa dans une direction contraire à la précédente. Se trouvant ensuite, à 5000 mètres d'élévation, avoir abandonné peu à peu assez de gaz pour ne plus pouvoir se soutenir, il redescendit en perdant de nouveau petit à petit sa vitesse de translation, jusqu'à la même hauteur de 2700 mètres à laquelle il avait cessé de suivre sa direction primitive. Là il reprit cette même première direction pour aller en définitive toucher terre dans les lignes prussiennes.

Le rôle d'architecte-ingénieur en ballons n'est pas une sinécure, pour le colonel G. ou son adjoint. Ils calculent les dimensions qu'ils doivent donner à un ballon sur les bases suivantes : La *densité* du gaz, la *vitesse* de déperdition dont l'étoffe est susceptible sous une *pression* donnée, et enfin une certaine *vitesse* moyenne du vent. Leur but est d'user des éléments qui sont à leur disposition, de manière à ce que le ballon aille prendre terre à une distance prévue. Ces calculs ne peuvent être infaillibles, comme le prouve l'exemple curieux que j'ai cité plus haut.

Mais ils servent au moins, comme le prouvent aussi les lettres que j'ai reçues de Metz par cette voie, à augmenter notablement les chances de traversée d'une certaine zone de pays et d'atterrissement avant une certaine zone de mer.

7 décembre. — Il y a quelques jours, le colonel S., ancien commandant du génie à Metz, a lu devant moi à quelques amis le journal personnel de ses impressions pendant le blocus, alors qu'il allait tous les jours au rapport chez le général de Coffinières. On voit dans ce journal combien les allures endormies, indécises de l'autorité militaire excitaient de défiance parmi les officiers, autant que dans la population. On y voit à quel point cette autorité savait peu se ménager des *cordes à son arc*; c'est-à-dire combien elle paraissait compter sur une paix prochaine et sur des conditions de capitulation splendides; combien aussi elle cherchait peu à augmenter ses chances pour ce résultat par l'accumulation même des moyens de résistance. On y voit que c'est pour céder à l'opinion publique, pour qu'il ne fût pas dit qu'on restât sans rien faire, que le commandant en chef a *permis* les sorties d'octobre, sans but arrêté, avec le parti pris de se retirer dans la nuit de toutes les positions conquises; car il y en a que les Prussiens n'ont point recouvrées autrement. On y voit combien peu on s'est représenté au début que la question des vivres pût devenir une question décisive, combien peu on les a économisés et rationnés. On y voit mille preuves de l'insouciance des chefs, qui se disaient, comme l'empereur, qu'après tout c'était une partie perdue, et qui, par suite, ne s'embarrassaient plus que d'eux-mêmes et en aucune façon du pays. On y voit que jusqu'au dernier moment l'armée a été entretenue dans l'idée qu'elle allait partir, quitter Metz définitivement. Les officiers avaient fait leurs préparatifs de départ, leurs adieux, leurs provisions de route, quand la nouvelle de la capitulation est tombée au milieu d'eux comme un coup de foudre. Pour eux il s'était agi d'une trouée malgré l'ennemi; pour Bazaine il s'était agi, peut-être d'une retraite capitulée, dont il se serait indéfiniment flatté; peut-être aussi, sous l'apparence de cette prétention mensongère, de projets moins honorables encore. Enfin on y voit ce sentiment qu'une reddition à discrétion pure et simple après la précaution de faire sauter les forts, casser les fusils, enclouer les canons, noyer les poudres, brûler les drapeaux, etc., aurait été tout à l'avantage du pays au point de vue de la défense générale, et n'aurait pu nuire qu'à quelques intérêts minimes, aux officiers, à leurs bagages, aux collections et sociétés de la ville, et à des stipulations militaires qui n'ont pas même été observées par les vainqueurs.

8 décembre. — J'ai demandé quelques renseignements, à une personne très-compétente, sur l'origine de la décision qui a amené la création des forts de Metz. Il paraît que le projet de ces forts est bien plus ancien que la guerre de 1866. Sans doute cette guerre a porté le dernier coup pour l'exécution; sans doute cette guerre a fait attacher une importance pratique et urgente aux mesures de défense contre une invasion possible; sans doute si cette guerre n'avait pas eu lieu, le maréchal Niel ne se serait pas engagé, comme il l'a fait en 1867, à accorder des fonds pour cet objet, si on lui présentait un projet dans la huitaine. Mais ces forts, qui n'ont commencé à naître qu'en 1868, se rattachaient depuis 1863 et 1864, dans la pensée des ingénieurs militaires, à tout un nouveau système de défense de la France, basé sur la puissance et la portée nouvelle de l'artillerie. On sentait que le système de la multitude des petites places avait fait son temps. On décida même le déclassement d'un très-grand nombre d'entre elles.

En effet quel service les très-petites places ont-elles rendu dans la guerre actuelle? Celles qui interceptent un chemin de fer ont gêné ou arrêté longtemps les communications de l'ennemi. Mais les autres? Si, d'une part, elles occupent quelques corps de l'armée prussienne, qui les prennent successivement, ou se bornent à les bloquer, d'autre part elles tiennent éloignées du théâtre des opérations un grand nombre de garnisons françaises, et elles ont l'inconvénient, vu les procédés en usage actuellement dans les sièges, de faire inutilement souffrir les populations urbaines et détruire beaucoup de richesses matérielles. Sans doute ces souffrances

et ces pertes seraient bien moindres si la résistance était accompagnée de succès ; les villes fortes auraient alors au moins l'avantage d'échapper aux réquisitions, qui sont la plaie des villes ouvertes, et on ne doit pas admettre que l'auteur de ce système de défense soit parti de la supposition que toutes ces places devaient tomber tôt ou tard devant l'ennemi. Mais voyez l'inexpugnable Bitche, qui est sur un chemin de fer et qui commande un passage important des Vosges. Elle a rendu quelques services passifs au début des hostilités. A l'heure qu'il est les Allemands, sachant que la place est approvisionnée pour longtemps, trouvent que le *jeu ne vaut pas la chandelle* et ne l'investissent plus. La ville est ruinée, la garnison immobilisée, et désormais la conservation, durant la guerre, de cette place à la France ne peut plus lui être utile.

On décida donc de créer un certain nombre de grands camps retranchés : Lille, Givet ou un autre point dans cette région, Metz, Belfort, Langres, Besançon, furent choisis pour la frontière Nord et Est. Plus au sud on prit Lyon, Grenoble, Toulon et à la frontière d'Espagne, Perpignan et Bayonne. Metz n'était donc qu'un anneau de tout un système.

Les forts entrepris en 1868 ont été rapidement exécutés et ils auraient été complètement terminés cette année. L'expérience de la guerre actuelle montre que si le système était coûteux, il était bien conçu et très-efficace. Les Allemands ont témoigné par leurs paroles et par leurs actes le cas qu'ils font de ces grands camps retranchés. Ils critiquent sans doute le tracé bastionné qui y a été conservé. Mais, d'un côté les Français ont adopté des cavaliers à haut relief, des batteries casematées, des magasins et des abris voûtés à l'épreuve, des étages de feu superposés ; d'un autre côté les Allemands, si l'on peut considérer l'œuvre du génie belge à Anvers comme la plus moderne expression de leurs idées, ont abandonné la fortification perpendiculaire et tenaillée, les escarpes détachées, les maçonneries découvertes, et ces casemates superposées, qui n'étaient ni ouvertes à la fumée par derrière ni terrassées contre l'artillerie par devant, et qui faisaient ressembler un fort à une caserne borgne.

On peut dire que ces modifications dans les deux camps ont fait descendre la controverse sur les points de détail : Flanquera-t-on une courtine, ou un front fortifié, par des ouvrages placés aux extrémités, se défendant réciproquement, rattachés directement au corps de place et munis principalement de feux supérieurs, soit blindés soit à ciel ouvert ? ou bien opérera-t-on ce flanquement par des ouvrages nommés *caponnières* placés au centre du front, à demi-détachés du corps de place, et munis exclusivement de feux bas, rasants, et casematés ? Voilà à quoi se réduit maintenant le débat, et il a perdu beaucoup de son importance depuis que le principal théâtre de la lutte est transporté beaucoup plus loin des ouvrages, et que les brèches, à défaut des précautions suffisantes dans la disposition des forteresses, peuvent se pratiquer à beaucoup plus grande distance.

9 décembre. — J'ai fait une course intéressante avec le colonel du génie S. sur la route de Gravelotte. Nous avons été visiter les lignes prussiennes d'investissement, au-dessus du village de Jussy, dans le voisinage de Vaux et de Ste-Ruffine. Ne pouvant, vu la brièveté des jours et la longueur des distances, tout visiter en ce genre, je choisis les points qui ont la réputation d'avoir été particulièrement fortifiés.

Un peu avant Moulins on laisse à droite le chemin de fer de Verdun et la route qui y conduit par Châtel Amanvillers, St-Privat la montagne et Briey. C'est la vallée de Montvaux qui s'ouvre au Nord-Est d'un contrefort des hauts plateaux, dont nous devons continuer à suivre le côté Sud.

Notre grande route s'élève sur le flanc gauche de la vallée, au-dessus du village de Rozérieulles, par des lacets successifs. On peut remarquer là, à distance les unes des autres et alignées transversalement aux lacets de la route, de petites tourelles de trois ou quatre mètres de haut sur deux à deux et demi de diamètre. Ce sont les *regards* du fameux aqueduc de Gorze, qui passe en syphon sous la

vallée de Moulins, pour s'élever à Chazelles sur les flancs de St-Quentin. Ces regards se trouvaient éminemment propres à indiquer à l'ennemi le tracé de l'aqueduc, aussi en plusieurs points le génie les a-t-il détruits. Mais cela n'a pas empêché que l'aqueduc ne fut coupé et l'eau détournée.

A ce propos il m'a été raconté que pendant un certain temps quelques habitants des environs ont su profiter du canal desséché pour passer des lignes prussiennes dans les lignes françaises. Mais au moment où l'usage eût pu en devenir un peu général, cette pratique s'est naturellement ébruitée, et les Allemands instruits s'y sont opposés.

On a recommencé à boire à Metz de l'eau de Gorze. Elle n'est pas encore pure; l'aqueduc se lave.

On dirait que ce pays accidenté et offrant beaucoup de belles positions défensives a inspiré le génie allemand. Il s'y montre plus riche de travaux que dans des positions qui, moins bien fortifiées par la nature, ont d'autant plus besoin d'un secours artificiel.

Tout en montant nous apercevons en face de nous un ouvrage carré sur un point culminant du contrefort que nous gravissons. Cet ouvrage, grâce à la déviation de la vallée vers la droite, enfile en plein la partie où nous nous trouvons. Nous sommes munis d'une carte, sur laquelle la défense a, pendant le blocus, tracé les ouvrages de l'attaque, aussi bien que l'observation et les rapports pouvaient les faire connaître. Nous nous proposons d'atteindre cet ouvrage, pour de là en suivre toute une série d'autres, qui d'étage en étage descendent jusqu'à la Moselle dans la petite île de Vaux.

En approchant, nous trouvons que l'ouvrage en question est une redoute carrée, ou légèrement pentagonale, fermée, comme de juste, à la gorge et construite certainement avec soin. Le fossé a été creusé laborieusement dans le sol rocaillieux des plateaux, qui présente aux environs tant de carrières à moellons jaunes, *échos* éloignés des *illustres* carrières de Jaumont. Les parapets, remblayés en grande partie en moellons, sont revêtus d'une couche de terre du côté le plus exposé à l'artillerie ennemie. En avant c'est sur la plongée et le talus extérieur; près de la porte c'est vers le talus intérieur. L'épaisseur du parapet varie de 6 ou 7 mètres en avant, à 3 ou 4 en arrière. La redoute a environ les dimensions horizontales de 20 mètres sur 50, et ses fossés la profondeur de deux mètres.

A sa droite, en faisant face à la place, se trouve une batterie assez considérable. Entre les pièces, on ne peut dire les embrasures, sont des traverses renfermant de petits magasins comme à Maizières. Cette batterie enfile également la vallée de Rozérieulle.

De là part une tranchée continue, mais d'un tracé capricieux, dessinant des grecques et des redans. Elle descend parallèlement à la route jusqu'à une croupe sur laquelle sont de nouveaux ouvrages: D'abord une batterie divisée en trois sections par deux énormes traverses, propres à la défiler de positions dangereuses dans les bois de Vaux et de Châtel. Dans le cas où une attaque de l'ennemi l'aurait rendu momentanément possesseur de l'une d'elles, la tactique aurait consisté à placer les pièces dans les deux sections défilées, à gauche ou à droite suivant le cas. Un peu au-dessous, on voit une nouvelle tranchée en grecque couronnant le bord supérieur des vignes et courant vers la droite, jusqu'à une petite lunette ou redoute.

La continuité des tranchées se trouve momentanément interrompue par le vallon de Vaux. Au delà se montre une petite batterie, sur la croupe à la pointe du bois, puis une tranchée sur la pente qui rachète la vallée, et une autre tranchée dans l'île de la Moselle.

10 décembre. — Hier j'ai été visiter Thionville avec des amis. Nous avons fait la route en 3 heures en voiture. Cependant il paraît que le chemin de fer recommence son service et que nous aurions pu en profiter. Nulle part on ne nous a demandé de papiers. Nous n'avons pas observé de dévastations aux alentours de la

ville. En passant la porte de Metz, nous avons remarqué l'empreinte de quelques projectiles dans la brique des escarpes. C'étaient de mauvais coups; ils auraient été sans but, vu leur éparpillement et leur petit nombre.

Dès l'entrée de la ville on a l'aspect de la dévastation la plus complète. Les rues, fort boueuses par le dégel, sont embarrassées de décombres, provenant des maisons, qu'on a eu le temps de déblayer un peu. On est généralement occupé à réparer les toitures et les fenêtres, vu les besoins pressants de la saison. L'hôtel où nous nous sommes arrêtés a passablement souffert dans les étages supérieurs. Du reste on peut dire qu'il n'y a pas de maison qui n'ait reçu quelque coup. Mais le rez-de-chaussée de notre hôtel est voûté, non pas d'une manière suffisante pour le préserver de la pénétration d'un obus, mais bien pour le garantir des éclats et du feu.

La ville de Thionville est fort petite. En moins de rien on la traverse, de la porte de Metz à la porte de Luxembourg. C'est le centre de la ville qui est le plus ruiné. Là un ou deux groupes de maisons sont complètement détruites, jusqu'au sol, ne présentant plus que des décombres et quelques pierres de taille.

Nous avons traversé la sous-préfecture, près de laquelle est l'hôtel de ville. Ils sont brûlés l'un et l'autre et ne montrent plus que des murs. Les papiers de l'état civil, n'ayant pas été mis en lieu de sûreté, sont absolument anéantis.

De là nous avons été au fort sur la rive droite de la Moselle où il n'y a rien qui soit digne de remarque. L'hôpital a été épargné. Les casernes ont reçu dans leur toiture quelques coups, qui sont déjà réparés, car les troupes ont intérêt à y être logées, plutôt que dans les maisons particulières, qui sont démolies à moitié. Ces casernes ont été évacuées par le fait du départ de la garnison, et sont ainsi devenues disponibles. Elles n'étaient point, comme à Metz, encombrées des blessés et des malades d'une grande armée. De plus les assiégeants, poursuivant la reddition de la ville par l'accablement de la population civile, n'avaient pas de motif pour tirer sur cette rive droite, qui n'est qu'une tête de pont militaire, une sorte de citadelle.

Mes amis m'ont conduit en visite chez une ancienne relation, une dame dont la famille appartient depuis longtemps à l'arme de l'artillerie. Elle a subi le bombardement dans sa maison, qui était fort hospitalière pour les officiers de la dite arme, en activité de service. Sur le conseil de ces Messieurs, elle a fait établir un blindage incliné, au-dessus d'une petite cour qui sépare sa maison, du rempart. Le rez-de-chaussée était ainsi préservé, tant par le blindage que par la saillie des maisons voisines, et par les corps mous dont on couvrit le plancher du premier étage, tels que matelas, traversins, sacs de grains et de farine.

Généralement la position d'une maison près du rempart est précaire en cas de siège. Mais quand on a des Prussiens pour assiégeants, c'est la position la plus sûre.

En face de la maison s'étend la plaine, parallèlement à la Moselle d'aval. Pas de collines, pas de batteries. Les batteries dangereuses se trouvaient légèrement à gauche, et des pans de murs voisins jouaient un rôle suffisamment protecteur. Les traces très-réelles de ce rôle se voient après coup. Deux obus seulement ont atteint la maison: un dans les étages supérieurs, un autre sur le blindage.

Celui-ci, arrivé après 36 heures de bombardement, a décidé les dames à quitter leur rez-de-chaussée pour la cave sous le jardin, où elles ne furent pas trop à plaindre; car elles y avaient fait disposer leur mobilier, et une combinaison heureuse dans la distribution de leur maison leur permettait de conserver l'usage de leur cuisine ordinaire. Elles purent ainsi continuer à recevoir quelques visites et à dispenser quelques cordiaux aux combattants.

C'est après 40 heures de bombardement que le drapeau parlementaire a été hissé pour demander la sortie des femmes, des enfants et des vieillards. Cette demande fut brutalement refusée, et le refus brutalement motivé sur ce que les bouches inutiles étant un élément de faiblesse pour la ville, les assiégeants avaient intérêt à lui en laisser la charge.

Les Allemands, ou ceux qui défendent en ceci leurs méthodes, vont jusqu'à dire que cette manière de prendre les villes est humaine parce que, somme toute, elle fait moins de victimes. Cette assertion, quelque peu plausible en ce qui regarde Thionville, où le nombre des morts n'a pas dépassé une trentaine, est parfaitement fausse en ce qui concerne Strasbourg, et ne peut s'appuyer sur aucune théorie et sur aucun calcul. En effet, l'élément moral a une forte part dans les résultats.

Il est malheureux, pour la morale de la guerre et pour les habitants des villes fortes, que l'héroïsme de cette petite ville, et de beaucoup de ses pareilles, n'ait pas pu atteindre à celui de la capitale de l'Alsace. Car celui-ci, forçant l'armée de siège à recourir à l'attaque régulière, tendait à la dégoûter d'un bombardement cruel, qui n'avait produit qu'une perte de temps sans utilité. Si le cas se fut représenté souvent, les Prussiens auraient peut-être renoncé à ce système. Il est vrai qu'il y a des gens capables de me trouver naïf, et de prétendre que le procédé est bon du moment qu'il épargne les assiégeants, à quelque prix que ce soit, aux dépens des assiégés.

Quoi qu'il en soit, à Thionville, le but a été atteint. On dit que les trois officiers les plus énergiques du conseil de défense étaient blessés. Après 54 heures de bombardement, la capitulation fut signée. Un de mes camarades, dont le château est aux environs, assure que les Prussiens ont fait des expériences de bouches à feu nouvelles pendant ces malheureuses journées, et qu'ils se ménageaient encore l'essai de bombes de très gros calibre, propres à enfoncer les voûtes de caves.

J'avoue qu'en face de tels faits et de tels résultats, je comprends l'opinion d'un Strasbourgeois, qui prétend que le bombardement d'une ville ouverte est péché véniel, en comparaison de celui d'une ville fermée, et qu'il serait moins cruel de tirer de la mer sur Hambourg ou le Havre, qu'il ne l'a été de ruiner Strasbourg. C'est un point de vue nouveau et qui tire sa plausibilité de ce que les habitants civils, au lieu de n'être exposés qu'aux éclaboussures de la lutte à laquelle est destinée par sa nature la ville forte qu'ils habitent, sont devenus le point d'attaque lui-même, sans possibilité de se soustraire à leur sort. Dans les villes ouvertes au moins, si les habitants sont inoffensifs et irresponsables, en revanche ils ont la liberté de fuir. Tel a été le cas de Kehl, qui n'était pas même tout à fait irresponsable du bombardement de la citadelle de Strasbourg.

Par égard pour une ville si maltraitée dont ils se proposent de conserver la possession, sous le nom de Didenhof, les Allemands ne font pas de réquisitions de vivres et les officiers se nourrissent à l'hôtel à leurs frais. Ils paient comme ils mangent et boivent, c'est-à-dire fort bien. Ils apportent même des rations de vivres et font des restes. Je soupçonne que notre mauvais dîner à 3 francs, composé de potage clair, de choucroute aux pommes et de tranches de mouton réchauffé, provenait en grande partie de leur table. Aussi y a-t-il échange de civilités entre les officiers et leurs hôtes, qui sont en train de s'adoucir, en songeant que petit à petit ils rentrent dans leurs frais de bombardement.

Là-bas la garde mobile n'a, pas plus que la garde nationale sédentaire, été faite prisonnière de guerre, mais bien un élève de l'école polytechnique qui se trouvait à Thionville en congé et qui a pris part à la défense. A Metz, il en a été autrement, si bien qu'un capitaine de la garde mobile de ma connaissance est à Coblenze. Les élèves de l'école d'application (armes spéciales) ont été laissés libres en principe et beaucoup en ont profité pour gagner les territoires non envahis par le Luxembourg et la Belgique. Mais une partie d'entre eux, moins défiant, et qui reprenaient ouvertement la voie directe par Nancy, ont été arrêtés dans cette ville et internés en Allemagne. Aucune promesse ne leur avait cependant été demandée. Cela paraît tenir au même système ensuite duquel on a arrêté quelques employés de la poste, qui faisaient trop ouvertement leurs adieux, au moment de partir pour Tours.

Une note, venant du gouverneur de la place, vient d'être communiquée à tous les officiers et employés militaires subalternes, qui étaient restés pour dresser un

état de leur matériel, en le remettant aux officiers allemands. Cet état, conformément à la capitulation, tire sa raison d'être de ce que ce matériel doit, au moins en partie, suivre le sort de cette place et revenir à la France avec elle, le cas échéant. Il y a même des optimistes qui croient qu'en tout cas le matériel d'instruction de l'école, bibliothèque, manuscrits, modèles et autres articles improches à servir à la guerre, doivent être ou rendus ou cédés contre un équivalent. Quoi qu'il en soit, il a été fait quelques dérogations aux clauses de la capitulation, comme serait l'emploi au siège de Thionville de mortiers appartenant à l'armement de Metz. Le bruit en court tout au moins. La présence des officiers et subalternes français gêne les Allemands. C'est une sorte de contrôle permanent. En conséquence, la note sus-mentionnée a pour objet de leur faire sentir que l'inventaire de leur matériel doit être établi, que la remise doit en être faite maintenant et qu'il est temps pour eux de se présenter en lieu convenable pour réclamer leurs feuilles de route. Plusieurs partent aujourd'hui; quelques-uns ont demandé une prolongation de quelques jours qu'on leur a accordée de fort mauvaise grâce.

Du reste, les relations entre les représentants des deux armées se tendent et cela ne pouvait plus durer longtemps. Le commandant en 2^e de l'école d'application a eu d'un *simple soldat* communication verbale d'un ordre de ne jamais recevoir plus de deux personnes étrangères à la fois dans son bureau, et de n'en recevoir aucune depuis la chute du jour. C'était moi d'abord et puis un officier suédois, ancien élève externe de l'école, qui avions donné occasion à cette rebuffade pour nous être un peu attardés la veille au soir. Le même commandant a encore reçu verbalement par un *sous-officier* l'ordre de lui remettre immédiatement la clef de son bureau et de ne plus y entrer sans être accompagné d'un officier prussien. Naturellement, il a décliné cette première clause; il a écrit à qui de droit pour se plaindre de ces procédés et mettre la clef à la disposition de l'autorité supérieure.

Mes relations militaires parties, je ne tarderai pas à quitter Metz de mon côté. Il est d'ailleurs temps pour moi d'aller visiter mes amis prisonniers à Coblenze, aux-quals je me suis annoncé déjà depuis plusieurs semaines.

G. S.

FIN.

Le Département militaire fédéral aux autorités militaires des Cantons.

Berne, le 16 juin 1871.

Selon décision du Conseil fédéral du 11 janvier de l'année courante, *le cours de répétition d'armuriers* doit avoir lieu à Zofingue du 24 juillet au 5 août prochain.

Afin d'introduire également un tour de service régulier pour les armuriers, nous invitons les Cantons que cela concerne d'envoyer au cours de répétition les armuriers des corps ci-après :

1 armurier des bataillons d'infanterie n° 31-60;
1 armurier des bataillons de carabiniers n° 1 (Argovie), 3 (Berne), 4 (Neuchâtel), 8 (Zoug), 10 (St-Gall), 11 (Glaris), 13 (Tessin), en outre 1 officier d'armement de Vaud, et 1 sous-officier d'armement de Vaud.

Ce personnel devra être pourvu de feuilles de route cantonales et se rendre le 23 juillet, à 3 heures après-midi, à Zofingue, où il se mettra à la disposition du commandant du cours, M. le major fédéral Schmidt.

Le licenciement aura lieu le 6 août au matin.

Chaque Canton appelé à fournir un armurier devra envoyer en même temps une caisse d'armurerie, ceux qui fournissent plusieurs armuriers enverront une caisse par deux hommes appelés au cours. Ces caisses devront être remises par l'arsenal du Canton aux armuriers envoyés au cours, sous leur responsabilité; mais comme l'envoi à part occasionne des retards et plus de frais, il les amèneront avec eux au cours comme effets de voyageurs.

L'état nominatif des hommes qui prendront part à ce cours doit être envoyé au Département soussigné jusqu'au 28 juin prochain au plus tard.

Le Chef du Département militaire fédéral,
WELTI.

75 ; Jean-Louis Thuillard, à Lausanne, capitaine du centre n° 4 du 10^e bataillon d'élite ; Siméon Jaunin, à Fey, capitaine du centre n° 2 du 45^e bataillon d'élite ; Adrien Demiéville, à Lausanne, capitaine du centre n° 1 du 12^e bataillon de landwehr ; Jean-Frédéric Caval, à Croy, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 1 du 45^e bataillon d'élite, et Gustave Bonzon, à Cossonay, 2^e sous-lieutenant du centre n° 2 du 26^e bataillon d'élite.

Le 23, MM. Emile Briod, à la place de garde magasin militaire à Moudon ; Paul Aubert, au Chenit, lieutenant des chasseurs de droite du bataillon 111 R. F., et Agénor Boissier, à Valleyres sous Rances, lieutenant du centre n° 4 du 70^e bataillon d'élite.

Le 27, M. Henri Agassix, à Bayoys, lieutenant des chasseurs de gauche du bataillon 111 R. F.

Le 28, MM. Jules-François-Henri Epars, à Penthaz, lieutenant du centre n° 3 du bataillon 111 R. F., et Alexis-Louis Epars, à Penthaz, lieutenant du centre n° 1 du 9^e bataillon de landwehr.

Le 30, MM. Eugène Mercanton, à Cully, 1^{er} sous-lieutenant de la compagnie d'artillerie de position n° 69 R.F. ; Maurice Puenzieux, à Clarens, 2^e sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers d'élite n° 30 ; Louis Quinche, à Fiez, lieutenant des chasseurs de droite du 70^e bataillon d'élite ; Louis Léderrey, à Grandvaux, 2^e sous-lieutenant des chasseurs de gauche du bataillon 113 R. F., et Théodore Gerber, à Lausanne, 2^e sous-lieutenant du centre n° 3 du même bataillon.

Le 4 juillet, MM. Henri de Cérenville, à Lausanne, 2^e sous-lieutenant de la batterie d'artillerie n° 51 R. F., et William Goy, au Brassus, 2^e sous-lieutenant de la compagnie de train de parc n° 82.

Le 7, MM. David Girard, à Roche, capitaine du centre n° 2 du bataillon de landwehr n° 4 ; Auguste Ravussin, à Baulmes, lieutenant des chasseurs de droite du 9^e bataillon de landwehr, et François-Alfred Richard, à Orbe, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 10^e bataillon de landwehr.

Le 8, MM. Ernest Vautier, à Grandson, lieutenant du centre n° 1 du 46^e bataillon d'élite, et Denis Pitton, à Oppens, lieutenant du centre n° 2 du 45^e bataillon d'élite.

Le 11, MM. Charles-Daniel Vuagniaux, à Oron, capitaine quartier-maître du bataillon de landwehr n° 1 ; Ulysse Badoux, à Cremin, lieutenant aide-major du même bataillon ; Auguste Campiche, à Agiez, lieutenant des chasseurs de gauche du 9^e bataillon de landwehr, et Charles Knebel, à La Sarraz, 2^e sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers d'élite n° 5.

Le 12, le Conseil d'Etat a délivré la patente de médecin-chirurgien, ainsi qu'un brevet de médecin-adjoint, avec grade de 1^{er} sous-lieutenant, à M. Maurice Francillon, de Lausanne.

Errata au supplément *Armes spéciales* de ce jour :

Page 370, ligne 16, au lieu de *rue lire roc* ;
» 372, » 10, » pour lire *sous* ;
» » 34, après *casemates* » à *canon* ;
» 373, » 6, au lieu de *séchants lire fichants*.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; E. RUCHONNET, lieut.-colonel fédéral d'artillerie ; V. BURNIER, major fédéral du génie. — Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.

IL VIENT DE PARAITRE

chez CHANTRENS, éditeur, à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse :

ÉTUDES D'HISTOIRE MILITAIRE

Temps modernes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV

par Ferdinand LECOMTE, colonel fédéral suisse.

2^{me} édition, augmentée d'un

avant-propos sur la guerre de 1870.

1 vol. in-8^o. Prix : 5 francs.